



École municipale des sports

2019/2020

LES ÉTUDES SPORTIVES

- Seuls les enfants scolarisés dans les établissements élémentaires peuvent s'inscrire.
- Les enfants sont pris en charge de 16h15 à 18h ou 18h30 par des animateurs qui les emmènent sur les lieux des activités. Pour les écoles éloignées, des navettes en cars municipaux sont organisées.
- À la fin des cours, les enfants sont libérés sur le lieu et à l'horaire précisés dans le tableau ci-contre, **sous la responsabilité des parents**. Pour les enfants qui doivent rentrer seuls chez eux, une autorisation écrite doit être fournie à la première séance. Selon les établissements et les niveaux de classe, voici les disciplines proposées (**une seule par enfant**) :

• **Éveil sportif (CP et CE1)** : parcours de motricité, sports collectifs, jeux d'adresse et de raquettes, jeux d'opposition...

• **Cycles sportifs (CE2, CM1, CM2)** : athlétisme, hockey, jeux d'opposition, acrosport, jeux de raquettes, sports collectifs.

• **Natation (CE2, CM1, CM2)** : Les maîtres nageurs sauveteurs (MNS) organisent des séances de perfectionnement dans la continuité des cours de natation scolaire ainsi que des parcours et des jeux aquatiques.



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	ÉVEIL SPORTIF CP et CE1	CYCLES SPORTIFS CE2, CM1, CM2	NATATION CE2, CM1, CM2
Anatole France	Lundi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Jeudi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Mardi Piscine Lionel-Terray à pied Retour à 18h devant l'école
Adolphe Pajeaud	Mardi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Jeudi Gymnase de l'école sortie à 18h	Lundi ⁽¹⁾ Piscine Pajeaud à pied Retour à 18h devant l'école
Blanguernon	Mardi Gymnase Coubertin Sortie à 18h devant le gymnase	Vendredi Gymnase Coubertin Sortie à 18h devant le gymnase	Lundi Piscine Pajeaud en car Retour à 18h30 arrêt des autobus av Bois-de-Verrières
André- Chenier	Mardi Gymnase Coubertin Sortie à 18h devant le gymnase	Vendredi Gymnase Coubertin Sortie à 18h devant le gymnase	Lundi Piscine Pajeaud en car Retour à 18h30 arrêt des autocars rue C.-Pelletan
André- Pasquier	Mardi Dans l'école Sortie à 18h	Vendredi Dans l'école Sortie à 18h	Jeudi Piscine Lionel-Terray en car Retour à 18h30 devant l'école
Dunoyer de Segonzac	Lundi Dans l'école Sortie à 18h	Jeudi Dans l'école Sortie à 18h	Mardi Piscine Lionel-Terray en car. Retour à 18h30 à l'arrêt des bus rue A.-Guillebaud
Ferdinand Buisson	Lundi ou Mardi Dans l'école et/ou Stade Velpeau Sortie à 18h	Jeudi ou Vendredi Dans l'école et/ou Stade Velpeau Sortie à 18h	Vendredi Piscine Lionel-Terray en car Retour à 18h devant l'école
Jules-Ferry	Lundi au Gymnase Les Rabats en car Retour à 18h devant l'école	Mardi au Gymnase Les Rabats en car Retour à 18h devant l'école	Jeudi Piscine Lionel-Terray en car Retour à 18h devant l'école
La Fontaine	Lundi Complexe sportif Arnaud Beltrame-La Fontaine Sortie à 18h	Vendredi Complexe sportif Arnaud Beltrame-La Fontaine Sortie à 18h	Jeudi ⁽¹⁾ Piscine Pajeaud en car Retour à 18h30 devant l'école
Noyer-Doré	Mardi Gymnase Lionel Terray Retour à 18h devant l'école	Jeudi Gymnase Lionel Terray Retour à 18h devant l'école	Mardi Piscine Lionel-Terray à pied Retour à 18h devant l'école
Paul-Bert	Lundi Dans l'école Sortie à 18h	Vendredi Dans l'école Sortie à 18h	Jeudi Piscine Pajeaud à pied Retour à 18h devant l'école
Les Rabats	Vendredi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Jeudi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Mardi ⁽¹⁾ Piscine Lionel-Terray en car Retour à 18h30 devant l'école
Velpeau	Lundi ou Mardi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Jeudi ou Vendredi Gymnase de l'école Sortie à 18h	Vendredi Piscine Lionel-Terray en car Retour à 18h30 devant l'école

(1) Accueil CLIS - CLIN

LES ACTIVITÉS

À la différence de l'étude sportive, les enfants se rendent seuls sur les lieux des activités. Ils sont encadrés par des animateurs sportifs et sous la responsabilité de l'EMS pendant la durée de l'activité.

Avant et après le cours, ils sont sous la responsabilité des parents.



Ces activités ont un triple objectif :

- **Diversifier** le nombre de disciplines proposées.
- **Faciliter** la pratique du sport pour tous les enfants.
- **Décentraliser** les activités pour éviter les problèmes de déplacement et offrir des installations adaptées.

En savoir plus sur ...



■ LES ARTS DU CIRQUE

Apprentissage de la jonglerie avec balles, foulards, bâtons du diable... et initiation à l'acrobatie au sol et à l'équilibre.

■ LES ACTIVITÉS INNOVANTES

Découverte d'activités diverses et innovantes : Tchoukball, Doubledutch, Ultimate, Kinball, Acrosport, Chambara, Slackline...



■ LE ROLLER-HOCKEY

Apprentissage et initiation au slalom, au hockey et sauts au tremplin. Parcours urbains et skatepark.

ACTIVITÉS	JOURS	HORAIRES	NIVEAUX	LIEUX
BABY GYM	Mercredi matin	9h à 12h	3 ans (nés en 2016) 4 ans (2015) 5 ans (2014)	Gymnase Anatole France
ARTS DU CIRQUE		9h à 10h30 10h30 à 12h	6 à 8 ans 9 à 12 ans	Gymnase Anatole Pajeaud
MULTI-SPORTS		10h à 11h30	6 à 12 ans	Stade Georges Suant
ACTIVITÉS INNOVANTES <i>(détails p.4)</i>		9h à 10h30 10h30 à 12h	6 à 8 ans 9 à 12 ans	Gymnase Velpeau
GYMNASTIQUE	Mercredi après-midi	13h30 à 15h 15h à 16h30	débutants confirmés	Gymnase Anatole France
TENNIS DE TABLE		13h30 à 15h	6 à 12 ans	Complexe sportif Eric Tabarly
MULTI-SPORTS-CO		15h à 16h30	6 à 12 ans	Lionel Terray salle A
ROLLER HOCKEY		13h30 à 15h 15h à 16h30	Confirmés 6 à 12 ans Débutants	École Blanguernon
BABY-GYM	Samedi	9h à 12h	3 ans (2016) 4 ans (2015) 5 ans (2014)	Complexe sportif Arnaud Beltrame- La Fontaine
BABY-JUDO		9h à 13h	3 ans (2016) 4 ans (2015) 4/5 ans 5 ans (2014)	Dojo 2 Eric Tabarly
JUDO	Lundi	17h à 18h 18h à 19h	débutants/2 ans confirmés	Dojo 2 Eric Tabarly
	Mardi	17h15 à 18h15 18h15 à 19h15	débutants/inter. confirmés	Dojo 1 Eric Tabarly
	Jeudi	17h30 à 18h30 18h30 à 19h30	débutants /inter. confirmés	Dojo 1 et 2 Eric Tabarly

INSCRIPTION

Inscription en ligne sur l'espace citoyens : www.ville-antony.fr/demarches

Pensez à vous munir de vos identifiants et de votre clé famille.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement au 11 Espace jeunes et aux médiathèques.

ATTENTION, nouvelle procédure cette année, les inscriptions se font en 2 étapes :

1^{RE} ÉTAPE D'INSCRIPTION

- Création du dossier : du **3 juin** (à partir de 9h) au **14 juin 2019**
- Document à fournir : un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport individuel datant de moins de 3 mois*

Pour effectuer l'inscription, vous devez :

- Avoir ou créer votre espace citoyens : www.ville-antony.fr/demarches
- Avoir votre clé famille (si vous ne l'avez pas, adressez-vous à la régie centrale)
- Préparer la version numérisée de votre certificat médical (la taille maximale est de 500 Ko)

La validation du dossier, **indispensable pour accéder à la 2^e étape d'inscription**, sera confirmée par l'envoi d'un courriel **au plus tard le 18 juin**.

En cas de rejet du dossier, vous serez avisé pour régulariser la situation.

2^E ÉTAPE D'INSCRIPTION

- Réservation des séances : du **19 juin** (à partir de 9h) au **5 juillet 2019**

- Début des cours : **semaine du 2 au 7 septembre 2019**
- Fin des cours : **semaine du 25 au 30 mai 2020**

Les cours ne seront pas assurés pendant les congés scolaires.

■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le nombre de places dans chaque discipline est limité.
- En cas d'effectif insuffisant, des horaires d'activité peuvent être annulés.
- En cas d'annulation du transport en car : soit le trajet école/lieu de l'activité se fait à pied sans que le déplacement ne réduise trop la durée de la séance, soit les enfants restent dans l'école sous la responsabilité des animateurs / éducateurs sportifs de l'EMS.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de déménagement ou arrêt définitif pour raison médicale (sur présentation d'un justificatif).

Les diplômes des animateurs et le contrat d'assurance de la Ville sont consultables au bureau de l'EMS.

** Pour les enfants qui participeront aux Petites foulées la veille du semi-marathon d'Antony, faire préciser par le médecin traitant la mention : « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ».*

PAIEMENT

Le calcul du taux d'effort se fait auprès de la Régie centrale au RDC de l'Hôtel de Ville. Elle vous propose plusieurs modes de paiement pour régler vos factures :

- **Sur place :** en espèces, par chèque, avec le Pass + Hauts-de-Seine (à fournir à la Régie centrale), les coupons ANCV sports, ou par carte bancaire.
- **Par courrier :** Renvoyer à la Régie centrale le talon de règlement de votre facture accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Mairie d'Antony - Régie centrale.
- **Par Internet :** Rendez-vous sur le site internet de la ville, www.ville-antony.fr/demarches

Vous pourrez accéder à l'espace citoyens, créer votre compte en quelques clics, renseigner votre « clé famille » puis accéder à vos factures. Ce service remplace l'ancien espace famille pour vous offrir un compte personnel plus moderne et pratique.

• **Par prélèvement automatique en 2 fois**

Attention : Pas de paiement par prélèvement pour les familles qui bénéficient d'une aide financière (Pass + Hauts-de-Seine, bons ANCV, participation d'un CE, coup de pouce loisirs de la CAF...)

Régie centrale
Place de l'Hôtel-de-Ville 92160 Antony
RDC de l'Hôtel de Ville
01 40 96 71 36 / 71 32 / 73 27 / 73 32

Seuils de revenus mensuels en dessous desquels le tarif minimum s'applique :		1 enfant					2 enfants		3 enfants		4 enfants		5 enfants et +	
		1131 €		1431 €		1744 €		2006 €		2270 €				
		Taux d'effort (% à appliquer aux revenus mensuels)												
		Tarif Mini	Tarif Maxi	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants et +						
Inscriptions annuelles des études sportives* (Temps périscolaire) - Hors stages	Forfait annuel	30 €	140 €	3,5844 %	2,7656 %	2,2464 %	1,9159 %	1,6705 %						
Inscriptions annuelles des activités sportives* (temps extra-scolaire) - Hors stages	Forfait annuel	30 €	123 €	3,1564 %	2,4354 %	1,9782 %	1,6871 %	1,4710 %						
Stages multi-sports Antoniens 1/2 journée	Tarif journalier	12 €		Tarif forfaitaire, sans prise en compte d'un taux d'effort										
Stages multi-sports pour non-Antoniens 1/2 journée	Tarif journalier	15,30 €		Tarif forfaitaire, sans prise en compte d'un taux d'effort										
Stages multi-sports pour Antoniens	Tarif journalier	22,80 €		Tarif forfaitaire, sans prise en compte d'un taux d'effort										
Stages multi-sports pour non-Antoniens	Tarif journalier	28,80 €		Tarif forfaitaire, sans prise en compte d'un taux d'effort										

* Les inscrits hors commune seront facturés au tarif plafond sans application du taux d'effort

VACANCES

MULTI SPORTS

CP* / CM2

Stages de découverte :
selon la saison, escalade, natation, golf,
orientation, tennis, accrobranche...
Inscriptions 5 semaines avant le stage :
Espace citoyens ou EMS

* À partir des vacances d'hiver 2020

COLLÉGIENS

S'adresser au **11** Espace jeunes

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS D'ANTONY
Stade Georges-Suant - 165, avenue François-Molé
01 40 96 72 67 / 72 96 - ems@ville-antony.fr
Horaires d'ouverture : 9h/12h et 13h30/17h30